



LA RÉGION **VOUS AIDE**

la LETTRE d'INFORMATION  
des partenaires du dispositif  
chèque éco-énergie Normandie

**Madame, Monsieur,**

Voici la 12ème lettre d'information pour tout le réseau des **partenaires** du **dispositif « Chèque éco-énergie Normandie »**.

**Sommaire :**

- \* [Prochaines dates de Commission Permanente](#)
- \* **IMPORTANT / Evolutions – informations**
  - **Bilan 2018**
  - **Plateforme de gestion des dossiers**
  - **Journée de sensibilisation sur les éco-matériaux à destination des conseillers**
- \* [Acteurs du dispositif](#)
  - **De nouveaux arrivants**
  - **Charte de partenariat des acteurs du « Chèque éco »**
- \* [L'équipe « Chèque éco » de la Région](#)
- \* [La vie du réseau](#)
- \* [Communication](#)
- \* [Ca bouge dans le réseau](#)
  - **ARPE de Normandie : Quinzaine des matériaux**

## \* Prochaines dates de CP

- La prochaine date de **commission permanente** (CP) est fixée au **13 mai 2019**  
La liste des dossiers devra être communiquée le **12 avril 2019** au plus tard (pour tenir compte des délais de validation du prestataire et l'instruction des dossiers par la Région).
- Les dates suivantes :
  - ➔ CP du **3 juin** : dossiers complets au **3 mai 2019**
  - ➔ CP du **4 juillet** : dossiers complets au **3 juin 2019**
- **Rappel : les dossiers doivent impérativement être complets pour passer en CP.**  
*Si le niveau du chèque doit être modifié, merci d'en informer la Région.*

## \* IMPORTANT / Evolutions – informations

- **Bilan 2018 du dispositif**
  - Le bilan au 31 décembre 2018 a été mis en ligne, vous pouvez le consulter [ici](#).
- **Plateforme de gestion des dossiers**
  - **Nouveauté : utilisation de la plateforme**
    - Les EPCI peuvent visualiser les dossiers chèques éco-énergie sur leur territoire via la carte [des logements rénovés](#) (extraction possible des données).
  - **Documents mis à jour sur la plateforme**
    - La [fiche comptabilité BBC & les compléments](#) a été mise à jour avec notamment une meilleure prise en compte de l'auto-réhabilitation accompagnée, merci d'en prendre connaissance.

➤ **Pour rappel :**

- Afin de ne pas retarder le démarrage des travaux : à partir du moment où les devis sont signés, le conseiller doit renseigner le particulier concerné sur les démarches relatives à la déclaration préalable de travaux.
- Les résidences secondaires sont bien éligibles au dispositif.

➤ **Journée de sensibilisation sur les éco-matériaux à destination des conseillers**

- Dans le cadre de la montée en compétence des conseillers, une journée de sensibilisation sur l'intégration des éco-matériaux dans les projets de rénovation énergétique va être organisée par l'ARPE dans chaque structure conseil (merci à chaque structure de contacter la Région pour définir une date).

---

## \* Les acteurs du dispositif

➤ **Des nouveaux arrivants sur le dispositif :**

**6 nouveaux rénovateurs :**

- KNAPP NICOLAS (14)
- HMC (50)
- ROBINE (50)
- MENUISERIE GUERIN ALAIN (61)
- PARIS PHILIPPE (61) – Reconversionnement
- ROUSSEL PASCAL (61) – Reconversionnement

Par ailleurs, l'auditeur ENRJ Conseil ouvre une nouvelle agence à Saint-Lô.

**Prochaines commissions auditeurs/rénovateurs BBC :**

- 18 mars 2019 à Caen
- 25 mars 2019 à Rouen

➤ **La charte de partenariat des acteurs du dispositif**

La charte des partenaires du chèque éco-énergie formalise l'engagement de l'ensemble des partenaires et explicite la dimension collective du dispositif. Les signataires partagent via cet engagement un objectif commun : massifier la rénovation performante des logements en s'appuyant sur les compétences locales et la mise en place d'une « chaîne de confiance » en accompagnant également les particuliers sur le plan technique et financier.

Nous vous proposons d'être signataire de cette charte. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous retourner le document « accord charte » en pièce jointe signé et scanné, vous ferez ainsi partie de la liste des partenaires du dispositif.

---

## \* L'équipe « Chèque éco-énergie » de la Région

- **Fanny CALVEZ** est arrivée le 7 janvier 2019 pour traiter les demandes de paiement des derniers chèques énergie (dispositif ex Haute-Normandie). Elle viendra également en appui sur la partie « Remboursement » des chèques éco-énergie Normandie.
- **Annie MOTTE** est partie le 28 février dernier pour d'autres horizons, elle n'est pas remplacée, son travail est réorganisé au sein de l'équipe chèque éco-énergie actuelle.

---

## \* La vie du réseau

➤ **Réunion passée :**

- Réunion avec les banques le 14 décembre 2018.

➤ **Réunion à venir :**

- 3 avril à partir de 8h30 à Saint-Lô Agglo, 101 rue Alexis de Tocqueville : matinée d'échanges avec les acteurs de la rénovation globale avec BEN BTP, la Région et Saint-Lô agglo.

---

## \* Communication

### ➤ Supports de communication

- Nous avons à votre disposition des supports de communication :
  - des dépliants,
  - des sacs,
  - des autocollants,
  - des affiches A4 & A3,
  - des panneaux pour les audits énergétiques & scénarios
- Le kit des logos de communication est disponible [ici](#).

### ➤ Réseaux sociaux

La Direction de la Communication de la Région souhaite pouvoir vous prévenir des informations concernant le dispositif chèque éco-énergie sur les réseaux sociaux, merci de nous donner les noms de page/compte sur lequel vous souhaitez être contactés.

### ➤ Evènements

La Région ne participe pas au Salon de l'Habitat à Caen et au Salon Maison Déco à Rouen cette année.

---

## \* Ca bouge dans le réseau

### ➤ **ARPE Quinzaine des Eco-matériaux du 11 au 25 mai 2019**

**L'ARPE lance un appel à participation pour compléter son programme :**

- visite de maison
- visite de chantier
- chantier participatif
- visite chez un distributeur d'éco-matériaux
- visite d'une unité de production d'éco-matériaux
- table-ronde, discussion, café/rencontre de la construction
- conférence
- atelier
- ou tout autre événement **qui pourrait présenter et valoriser l'utilisation des matériaux bio-géosourcés et écologiques dans la construction.**

**Contact et infos :** [www.arpe-normandie.com](http://www.arpe-normandie.com)

---

Bonne semaine

L'équipe chèque éco-énergie

*Le Règlement Général sur la protection des Données (RGPD/GDPR) - Règlement européen n° 2016/679, est entré en vigueur le 25 mai 2018. Conformément à ce règlement, nous n'utiliserons pas vos données personnelles sans votre consentement. Nous les utilisons uniquement pour nos lettres d'informations et celles-ci ne sont en aucun cas délivrées à des tiers.*